

MISSION ECOLE	LA RELATION A L'EDUCATION NATIONALE	REGROUPEMENT DELEGATION 12/09/2007
---------------	---	--

### **Une relation ancrée dans notre conception de l'éducation :**

Nous avons réaffirmé, lors du dernier congrès, notre conception de l'éducation.

*L'éducation est globale et continue. Toute action éducative- consciente, volontaire et finalisée- n'est qu'une contribution qui s'inscrit dans la globalité de l'éducation.*

C'est sur cette conception que doit se fonder notre relation à l'école.

Dans le développement de notre projet, cette relation s'est concrétisée de différentes manières, avec plus ou moins de lisibilité et de proximité, notamment, dans la mise en œuvre de la complémentarité éducative.

C'est cette conception de l'éducation qui nous a fait inventer des concepts, seuls ou avec d'autres –Globalité de l'éducation (dès 1944), Complémentarité des actions éducatives (1945), Activités périscolaires (1950), Centre socio-éducatif de quartier, préfiguration du CLAE, de l'Ecole Ouverte et des dispositifs d'aménagement des temps de l'Enfant (1966), Ecole ouverte et Maison de l'Enfance (1969), Co-Education (1970), Projet éducatif local (1980), Projet éducatif de secteur (1984), Convergence des actions éducatives (1986), Citoyenneté des mineurs (1987), Projet local pour l'enfance, Agences locales pour l'enfance, réseaux locaux pour l'enfance (1993), accompagnement à la scolarité (les Francas sont signataires de la charte nationale), ateliers relais (2002), c'est cette conception de l'éducation qui nous fait rechercher *avec les parents et avec l'école, les conditions du développement de véritables convergences éducatives au plan local.*

Si notre relation à l'école s'appuie sur cette conception, elle doit aussi se développer à partir d'une analyse du contexte dans lequel se développe l'éducation, dans une analyse de la réalité de l'Ecole.

## **Une relation ancrée dans un contexte éducatif et social :**

Association complémentaire de l'enseignement public, les Francas ont réaffirmé, lors du congrès de Nantes, leur complémentarité à l'Ecole, notamment en mobilisant des enseignants tout au long de la démarche de préparation. Les enseignants, dont le renouvellement sera important dans les dix ans qui viennent, constituent un des publics prioritaires avec qui les Francas souhaitent agir. En 1994, les enseignants constituaient un gros tiers des membres des comités directeurs départementaux, plus de 40 % des membres des bureaux, un quart des formateurs bénévoles et presque la moitié des responsables de sessions. Sans données précises à ce jour, une tendance semble indiquer une diminution de ces chiffres, du fait notamment du développement de la professionnalisation de l'animation. Pour autant, de jeunes enseignants sont à la recherche d'espaces de réflexion éducative et pédagogique, comme en témoigne quelques actions développées sur le territoire.

Association complémentaire de l'enseignement public, les Francas conventionnent avec le ministère de l'Education nationale la mise à disposition de moyens humains et financiers.

Cette convention a été renouvelée et, pour celle concernant les actions, s'est vu appliquer les nouvelles modalités prévues par la LOLF. Cette convention a été renouvelée dans un contexte en retrait sur les enjeux de l'éducation et de l'Ecole. Si la dernière décennie avait ouvert des perspectives explicites de partage collectif de la responsabilité éducative (l'éducation : une responsabilité partagée) force est de constater que la loi Fillon referme l'Ecole sur elle même, que d'autres choix politiques sont faits pour formaliser des réponses éducatives stigmatisant les élèves en difficulté –réussite éducative- que la priorité semblait se trouver dans un certain conservatisme pédagogique. Dans le même temps, les doutes portés sur l'Ecole ont ouvert les portes du scolaire à une offre marchande de plus en plus développée, notamment par le biais des nouvelles technologies ou de l'assistance scolaire.

La convention que nous avons signée avec le ministère comporte trois objectifs, contribuer à la réussite scolaire des enfants, des adolescents et des jeunes, Qualification des intervenants éducatifs et Développement du centre de loisirs comme espace éducatif complémentaire de l'enseignement public, la priorité n'étant pas faite sur le hors scolaire. Par son projet d'accompagnement éducatif, le nouveau ministre semble prendre en compte une globalité et une complémentarité plus étendue, nous sommes sollicités pour y contribuer, dans un premier temps sur le dispositif et son extension. Notre projet et notre expérience du périscolaire, les pratiques pédagogiques développées nous en donnent la légitimité et constituent des atouts non négligeables à mobiliser.

Association complémentaire de l'enseignement public, les Francas ne peuvent ignorer l'implication de plus en plus importante et lisible des collectivités territoriales. Sans remettre en cause le rôle de l'Etat, les collectivités locales depuis fort longtemps et de manière plus récente les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux agissent dans l'école et à sa périphérie.

Elus comme techniciens ont pris la mesure de la nécessité d'une action publique plus cohérente même si leur volonté se heurte et, sans doute encore pour longtemps, à des résistances, des craintes ou des différences de culture.

Au plan local, la multiplication d'accueils périscolaires s'inscrit dans une logique de réponse à des besoins sociaux. Afin que les projets éducatifs locaux soient de véritables outils de progrès, il nous faut agir avec nos organisateurs affiliés en premier lieu, avec les élus locaux, les enseignants, les associations, les parents... pour construire le service public local éducatif

qui articule les différents espaces éducatifs de l'action éducative locale. De ce point de vue, sans nier la fonction sociale du centre de loisirs, il convient de renforcer et valoriser sa fonction éducative et de faire comprendre combien celui-ci peut contribuer à l'efficacité du système scolaire.

Association complémentaire de l'enseignement public, nous ne pouvons, par ailleurs, ignorer les problématiques éducatives et sociales qui pèsent sur l'Ecole. Dans une société en prise aux mutations qui ne cessent de s'accélérer, il est un lieu commun de dire que la transmission des valeurs et des connaissances se réalise dans des espaces et des formes de plus en plus diversifiés. Nous savons combien ces évolutions peuvent générer de profondes inégalités en fonction de l'origine sociale comme des lieux d'habitats. Le système éducatif n'a pas vocation à contrer ces évolutions mais il doit permettre aux enfants et aux adolescents de construire la maîtrise de ces évolutions et participer à leur émancipation. Ce constat partagé entraîne diverses initiatives de nos partenaires laïques, Ligue de l'enseignement et Cemea, sur cette question de l'Ecole. Ainsi, réaffirmer notre relation à l'école nous conduit également à nous inscrire dans ce mouvement en valorisant notre spécificité, tout particulièrement notre présence dans l'action éducative locale, à partir de plus de 5000 centres d'activités. Pour mémoire, d'après l'enquête réalisée en juin 2005, 49 % des organisateurs affiliés déclaraient entretenir des relations suivies avec l'Ecole du fait de la complémentarité des temps scolaires et périscolaires notamment.

## **Une relation ancrée dans notre définition de la complémentarité :**

Attachés à l'Ecole de la République, au service public national d'éducation, les Francas revendiquent que l'Etat continue à assurer l'accessibilité de tous à une action éducative de qualité. Celle-ci, mise en œuvre au plan local – territoire de référence des enfants et des adolescents, doit être conduite sous la coordination et la régulation de l'état, dans un partenariat avec les collectivités locales et l'ensemble des acteurs de l'éducation.

Il est important que cette action éducative s'appuie sur la mobilisation et la participation de tous ceux, enseignants, parents, animateurs, associations locales qui sont concernés par l'éducation.

En ce sens, les Francas mettent en œuvre une triple complémentarité qui participe du service public d'éducation :

### Une complémentarité éducative :

Tous les temps vécus par l'enfant contribuent à son éducation. L'action développée localement par les Francas se fonde sur la volonté de rendre convergentes et complémentaires les diverses actions éducatives. Les Francas agissent avec les acteurs de l'éducation au plan local, collectivités locales, associations, enseignants, parents pour que se construise une action éducative cohérente. Ils contribuent avec les autres intervenants à la définition du projet éducatif local. La participation à de nombreux projets éducatifs locaux comme à l'animation de plusieurs milliers de centres de loisirs, la formation des différents éducateurs et de jeunes engagés dans l'action éducative en constitue les principales concrétisations.

### Une complémentarité périscolaire :

Acteurs du temps périscolaire, complémentaire du temps d'enseignement, les Francas développent des accueils éducatifs en proximité spatiale de l'école. Le centre de loisirs associé à l'école en constitue la forme la plus reconnue.

Ils interviennent également dans de nombreuses autres formes –restauration scolaire, accompagnement à la scolarité, écoles ouvertes, formation de délégués élèves...

### Une complémentarité pédagogique :

Les activités, pratiques et réflexions mises en œuvre par les Francas concourent à l'enrichissement direct de l'acte d'enseignement et de la vie scolaire : elles permettent de proposer à l'institution scolaire contenus, méthodes et outils lui permettant d'enrichir, directement ou indirectement l'acte d'enseigner ou de l'adapter à des publics particuliers. Publications, fichiers pédagogiques et actions de formation sont les principaux supports mis en œuvre dans ce domaine.

Les Ateliers Relais développés depuis 2002, par convention avec le Ministère de l'Education Nationale, témoignent de cette triple complémentarité.

## **Une relation à ancrer plus fortement dans notre stratégie et dans nos programmes d'actions :**

La question de la **relation à l'école** doit reprendre un sens partagé plus fort dans notre organisation et tout particulièrement au sein de la délégation. Cette dimension de notre projet prend un relief particulier dans le contexte de nos relations avec le Ministère de l'Education Nationale. La situation impose que nous sachions mettre en évidence de manière plus lisible les actions conduites dans la relation à l'école, à l'institution « Education Nationale », aux enseignants et aux élèves. Ce doit être un élément incontournable de la stratégie de chaque association départementale.

C'est au plan local que doit s'illustrer le partenariat à concrétiser aux niveaux départementaux, régionaux et national.

Tant sur le champ de l'éducatif que du pédagogique, nous devons amener nos organisateurs locaux à agir avec les enfants, les adolescents et les enseignants dans et hors l'Ecole. Pour ce, nous pouvons mobiliser plusieurs approches en cohérence avec les priorités du projet voté à Pantin :

**Approche sociale ou sociétale :** Enfants et adolescents en situation de précarité et de pauvreté, difficultés scolaires, mixité sociale et carte scolaire, promotion sociale, relations aux parents, mobilisation des enseignants....

**Approche pédagogique :** Pratiques et supports pédagogiques (pédagogie de la coopération, développement durable, Europe, ADSTI, ERE ...) kit et site laïcité, ...

**Approche par les publics :** Petite enfance, les 9/16 ans adolescents et collégiens, les jeunes lycéens et engagés...

**Approche politique :** l'Ecole dans le Service public local de l'action éducative, dispositif de réussite éducative et projet éducatif local, accompagnement éducatif et projet éducatif local...

Nous aurons collectivement à rendre compte dans les semaines qui viennent des actions conduites aux différents niveaux dans la relation à l'Education nationale.

Les informations qu'il convient de recueillir sont des constituants incontournables du rapport d'activités de chaque délégué, nécessaires dans la relation aux organisateurs locaux, aux instances de l'association départementale et aux autorités académiques et rectoriales. Au sein du groupe Ecole, s'élabore un outil permettant de codifier et de synthétiser les informations nécessaires pour effectuer l'évaluation de la convention avec le ministère. Ce sont ces éléments qu'il faudra mutualiser.